

## Fichier 1. Article du *Monde* du 20 mars 2025

Sous la pression du ministre de l'intérieur et de son collègue de la justice, le gouvernement « inscrira dans les meilleurs délais » à l'Assemblée nationale la proposition de loi sénatoriale proscrivant le port du voile dans les clubs sportifs.

par

*Nathalie Segaunes, Benoît Vitkine et Sylvia Zappi*

Selon ces auteurs : « François Bayrou a tranché : le gouvernement inscrira à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la proposition de loi interdisant le voile islamique dans le sport, adoptée au Sénat le 18 février. Le premier ministre s'est toutefois gardé de donner lui-même la « *ligne* » du gouvernement, chargeant Aurore Bergé d'annoncer à l'Hémicycle, mardi 18 mars, puis au Sénat, mercredi, [le soutien de l'exécutif au texte sénatorial](#). « ***Aucun signe religieux ostentatoire ne doit être porté lors des compétitions sportives*** », a martelé, dans les deux Chambres, la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, pour qui « ***un terrain de sport n'a pas à être un lieu d'entrisme religieux, d'entrisme politique*** ».